

Séance du 26 septembre 2019

Nombre de membres

En exercice	Présents	Votants
56	41	41+3

Date de convocation
4 septembre 2019

Date d'affichage

Numéro de Délibération
47-2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-six septembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de la Mairie de Yerville, sous la présidence de M. Alfred TRASSY-PAILLOGUES, Président.

Présents: Didier DECULTOT, Jean Nicolas ROUSSEAU, Julien LACHEVRE, Xavier CAVELAN, Séverine FREMONT, Philippe COTE, Xavier VANDENBULCKE, Josiane CERVEAU, Jean-Michel DELAMARE, René SAGNOT, François BOUTEILLER, Claude LESEIGNEUR, Didier DELAMARE, Claude BOUTEILLER, Claudine CANTRELLE (suppléante), Alain PETIT, Francisca POUYER, Léon TAISNE, Daniel BEUZELIN, Emmanuel CAUCHY, Patrice MATHON, Luc LEFRANÇOIS, Philippe CORDIER, Pascal CORDIER (suppléant), Marie-France BEAUDOUIN, Yves PETIT, Olivier LECONTE, André LARCHEVEQUE, Marcelle DUSSAUX, Yves FOURNIL, Agnès LALOI, Michel PIEDNOEL, Claude FOURNIER (suppléant), REMY BONAMY, Olivier HOUEVILLE (suppléant), Odile NEUFVILLE, Daniel COLLARD, Jean Jacques DEMARES, Françoise HERVIEUX, Dominique LACHEVRES, Alfred TRASSY-PAILLOGUES.

Excusés: Rémi LECONTE (pouvoir à Daniel COLLARD), Gisèle CUADRADO, Daniel DURECU, Erick MALANDRIN, Jean-Pierre LANGLOIS (pouvoir à Dominique LACHEVRES) Gérard TIERCELIN (pouvoir à André LARCHEVEQUE), Hilaire CAUMONT.

Absents: Alain LEBouc, Emeric GEMEY, Laurence GUENOUX, Fanny TERRY, Arnaud LAURENT, Michel FILLOCQUE, Jean-Pierre DORE, Philippe FERCOQ, François-Marie LEGER.

Monsieur François BOUTEILLER est élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : ACQUISITION D'UNE CONSTRUCTION MODULAIRE

Considérant la vente par l'entreprise Cabinet Technique Levage Manutention (C.T.L.M.) d'une construction modulaire au prix de 2 500,00 € TTC,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- DECIDE d'approuver l'acquisition d'une construction modulaire,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer l'ensemble des pièces contractuelles nécessaires à l'accomplissement du dossier.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200069847-20190926-CC47-2019-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 01/10/2019

Pour extrait certifié conforme,

Le Président



Alfred TRASSY-PAILLOGUES

Séance du 26 septembre 2019

Nombre de membres

En exercice	Présents	Votants
56	41	41+3

Date de convocation
4 septembre 2019

Date d'affichage

Numéro de Délibération
48-2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-six septembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de la Mairie de Yerville, sous la présidence de M. Alfred TRASSY-PAILLOGUES, Président.

Présents : Didier DECULTOT, Jean Nicolas ROUSSEAU, Julien LACHEVRE, Xavier CAVELAN, Séverine FREMONT, Philippe COTE, Xavier VANDENBULCKE, Josiane CERVEAU, Jean-Michel DELAMARE, René SAGNOT, François BOUTEILLER, Claude LESEIGNEUR, Didier DELAMARE, Claude BOUTEILLER, Claudine CANTRELLE (suppléante), Alain PETIT, Francisca POUYER, Léon TAISNE, Daniel BEUZELIN, Emmanuel CAUCHY, Patrice MATHON, Luc LEFRANÇOIS, Philippe CORDIER, Pascal CORDIER (suppléant), Marie-France BEAUDOUIN, Yves PETIT, Olivier LECONTE, André LARCHEVEQUE, Marcelle DUSSAUX, Yves FOURNIL, Agnès LALOI, Michel PIEDNOEL, Claude FOURNIER (suppléant), REMY BONAMY, Olivier HOUDEVILLE (suppléant), Odile NEUFVILLE, Daniel COLLARD, Jean Jacques DEMARES, Françoise HERVIEUX, Dominique LACHEVRES, Alfred TRASSY-PAILLOGUES.

Excusés : Rémi LECONTE (pouvoir à Daniel COLLARD), Gisèle CUADRADO, Daniel DURECU, Erick MALANDRIN, Jean-Pierre LANGLOIS (pouvoir à Dominique LACHEVRES) Gérard TIERCELIN (pouvoir à André LARCHEVEQUE), Hilaire CAUMONT.

Absents : Alain LEBOUC, Emeric GEMEY, Laurence GUENOUX, Fanny TERRY, Arnaud LAURENT, Michel FILLOCQUE, Jean-Pierre DORE, Philippe FERCOQ, François-Marie LEGER.

Monsieur François BOUTEILLER est élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : DECISION MODIFICATIVE - BP OM : SORTIE D'INVENTAIRE

Monsieur Le Président explique au Conseil communautaire que suite à la vente du camion KERAX et compte-tenu du cumul des amortissements du bien, il y a lieu de sortir le camion KERAX de l'inventaire pour sa valeur nette de 11 445,84 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE d'effectuer les virements de crédits ci-après :

Budget Ordures Ménagères :

Chapitre	Compte	Libellé	Montant
DF 011	6066	Carburant	- 1 000,00 €
DF 011	611	Sous-traitance	- 600,00 €
DF 011	61551	Entretien matériel roulant	- 1 846,00 €
DF 012	6411	Rémunérations	- 4 000,00 €
DF012	6453	Caisse de retraites	- 4 000,00 €
DF 042	675	Opérations d'ordre	+ 11 446,00 €
RI 040	2182	Opérations d'ordre	+ 11 446,00 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200069847-20190926-CC48-2019-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/10/2019

Pour extrait certifié conforme,

Le Président



Alfred TRASSY-PAILLOGUES

Séance du 26 septembre 2019

Nombre de membres

En exercice	Présents	Votants
56	41	41+3

Date de convocation
4 septembre 2019

Date d'affichage

Numéro de Délibération
49-2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-six septembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de la Mairie de Yerville, sous la présidence de M. Alfred TRASSY-PAILLOGUES, Président.

Présents : Didier DECULTOT, Jean Nicolas ROUSSEAU, Julien LACHEVRE, Xavier CAVELAN, Séverine FREMONT, Philippe COTE, Xavier VANDENBULCKE, Josiane CERVEAU, Jean-Michel DELAMARE, René SAGNOT, François BOUTEILLER, Claude LESEIGNEUR, Didier DELAMARE, Claude BOUTEILLER, Claudine CANTRELLE (suppléante), Alain PETIT, Francisca POUYER, Léon TAISNE, Daniel BEUZELIN, Emmanuel CAUCHY, Patrice MATHON, Luc LEFRANÇOIS, Philippe CORDIER, Pascal CORDIER (suppléant), Marie-France BEAUDOUIN, Yves PETIT, Olivier LECONTE, André LARCHEVEQUE, Marcelle DUSSAUX, Yves FOURNIL, Agnès LALOI, Michel PIEDNOEL, Claude FOURNIER (suppléant), REMY BONAMY, Olivier HOUEVILLE (suppléant), Odile NEUFVILLE, Daniel COLLARD, Jean Jacques DEMARES, Françoise HERVIEUX, Dominique LACHEVRES, Alfred TRASSY-PAILLOGUES.

Excusés : Rémi LECONTE (pouvoir à Daniel COLLARD), Gisèle CUADRADO, Daniel DURECU, Erick MALANDRIN, Jean-Pierre LANGLOIS (pouvoir à Dominique LACHEVRES) Gérard TIERCELIN (pouvoir à André LARCHEVEQUE), Hilaire CAUMONT.

Absents : Alain LEBOUIC, Emeric GEMEY, Laurence GUENOUX, Fanny TERRY, Arnaud LAURENT, Michel FILLOCQUE, Jean-Pierre DORE, Philippe FERCOQ, François-Marie LEGER.

Monsieur François BOUTEILLER est élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : DECISION MODIFICATIVE - BP OM : REALISATION D'UN EMPRUNT

Considérant l'acquisition d'un engin télescopique,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE

- De contracter un financement de 45 000 € pour l'acquisition d'un engin télescopique ;
- D'effectuer les virements de crédits ci-après :

Budget Ordures Ménagères (investissement) :

Chapitre	Compte	Libellé	Montant
R 16	1641	Emprunt	+ 45 000 €
D 16	1641	Capital emprunt	+ 5 000 €
D 21	2182	Matériel de transport	+ 40 000 €

Budget Ordures Ménagères (fonctionnement) :

Chapitre	Compte	Libellé	Montant
D 012	6411	Rémunérations	- 200 €
D 66	66111	Intérêts d'emprunt	+ 200 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200069847-20190926-CC49-2019-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/10/2019

Pour extrait certifié conforme,

Le Président



Alfred TRASSY-PAILLOGUES

Séance du 26 septembre 2019

Nombre de membres

En exercice	Présents	Votants
56	41	41+3

Date de convocation
4 septembre 2019

Date d'affichage

Numéro de Délibération
50-2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-six septembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de la Mairie de Yerville, sous la présidence de M. Alfred TRASSY-PAILLOGUES, Président.

Présents: Didier DECULTOT, Jean Nicolas ROUSSEAU, Julien LACHEVRE, Xavier CAVELAN, Séverine FREMONT, Philippe COTE, Xavier VANDENBULCKE, Josiane CERVEAU, Jean-Michel DELAMARE, René SAGNOT, François BOUTEILLER, Claude LESEIGNEUR, Didier DELAMARE, Claude BOUTEILLER, Claudine CANTRELLE (suppléante), Alain PETIT, Francisca POUYER, Léon TAISNE, Daniel BEUZELIN, Emmanuel CAUCHY, Patrice MATHON, Luc LEFRANÇOIS, Philippe CORDIER, Pascal CORDIER (suppléant), Marie-France BEAUDOUIN, Yves PETIT, Olivier LECONTE, André LARCHEVEQUE, Marcelle DUSSAUX, Yves FOURNIL, Agnès LALOI, Michel PIEDNOEL, Claude FOURNIER (suppléant), REMY BONAMY, Olivier HOUEVILLE (suppléant), Odile NEUVILLE, Daniel COLLARD, Jean Jacques DEMARES, Françoise HERVIEUX, Dominique LACHEVRES, Alfred TRASSY-PAILLOGUES.

Excusés: Rémi LECONTE (pouvoir à Daniel COLLARD), Gisèle CUADRADO, Daniel DURECU, Erick MALANDRIN, Jean-Pierre LANGLOIS (pouvoir à Dominique LACHEVRES) Gérard TIERCELIN (pouvoir à André LARCHEVEQUE), Hilaire CAUMONT.

Absents: Alain LEBOUC, Emeric GEMEY, Laurence GUENOUX, Fanny TERRY, Arnaud LAURENT, Michel FILLOCQUE, Jean-Pierre DORE, Philippe FERCOQ, François-Marie LEGER.

Monsieur François BOUTEILLER est élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : DECISION MODIFICATIVE - BP OM : TITRES ANNUELS SUR EXERCICES ANTERIEURS

Monsieur le Président explique au Conseil communautaire que le montant inscrit au compte 673 du budget primitif 2019 (titres annulés sur exercice antérieurs) est insuffisant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE

- D'effectuer les virements de crédits ci-après :

Budget Ordures Ménagères (fonctionnement) :

Chapitre	Compte	Libellé	Montant
D 65	6541	Créances admises en non-valeur	- 2 100 €
D 67	673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	+ 2 100 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200069847-20190926-CC50-2019-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/10/2019

Pour extrait certifié conforme,

Le Président



Alfred TRASSY-PAILLOGUES

Séance du 26 septembre 2019

Nombre de membres

En exercice	Présents	Votants
56	41	41+3

Date de convocation
4 septembre 2019

Date d'affichage

Numéro de Délibération
51-2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-six septembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de la Mairie de Yerville, sous la présidence de M. Alfred TRASSY-PAILLOGUES, Président.

Présents: Didier DECULTOT, Jean Nicolas ROUSSEAU, Julien LACHEVRE, Xavier CAVELAN, Séverine FREMONT, Philippe COTE, Xavier VANDENBULCKE, Josiane CERVEAU, Jean-Michel DELAMARE, René SAGNOT, François BOUTEILLER, Claude LESEIGNEUR, Didier DELAMARE, Claude BOUTEILLER, Claudine CANTRELLE (suppléante), Alain PETIT, Francisca POUYER, Léon TAISNE, Daniel BEUZELIN, Emmanuel CAUCHY, Patrice MATHON, Luc LEFRANÇOIS, Philippe CORDIER, Pascal CORDIER (suppléant), Marie-France BEAUDOUIN, Yves PETIT, Olivier LECONTE, André LARCHEVEQUE, Marcelle DUSSAUX, Yves FOURNIL, Agnès LALOI, Michel PIEDNOEL, Claude FOURNIER (suppléant), REMY BONAMY, Olivier HOUDEVILLE (suppléant), Odile NEUFVILLE, Daniel COLLARD, Jean Jacques DEMARES, Françoise HERVIEUX, Dominique LACHEVRES, Alfred TRASSY-PAILLOGUES.

Excusés: Rémi LECONTE (pouvoir à Daniel COLLARD), Gisèle CUADRADO, Daniel DURECU, Erick MALANDRIN, Jean-Pierre LANGLOIS (pouvoir à Dominique LACHEVRES) Gérard TIERCELIN (pouvoir à André LARCHEVEQUE), Hilaire CAUMONT.

Absents: Alain LEBOUIC, Emeric GEMEY, Laurence GUENOUX, Fanny TERRY, Arnaud LAURENT, Michel FILLOCQUE, Jean-Pierre DORE, Philippe FERCOQ, François-Marie LEGER.

Monsieur François BOUTEILLER est élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : ADMISSION EN NON VALEUR - BUDGET ORDURES MENAGERES

Monsieur Le Président propose au Conseil communautaire d'admettre en non-valeur des produits irrécouvrables.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- DECIDE d'admettre en non-valeur des produits irrécouvrables pour un montant de 1 899,32 € ;
- DECIDE d'imputer la dépense de 1 899,32 € au compte 6541 du budget annexe « ordures ménagères » 2019 ;
- AUTORISE le Président à signer tous documents afférents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200069847-20190926-CC51-2019-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/10/2019



Alfred TRASSY-PAILLOGUES

Séance du 26 septembre 2019

Nombre de membres

En exercice	Présents	Votants
56	41	41+3

Date de convocation
4 septembre 2019

Date d'affichage

Numéro de Délibération
52-2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-six septembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de la Mairie de Yerville, sous la présidence de M. Alfred TRASSY-PAILLOGUES, Président.

Présents: Didier DECULTOT, Jean Nicolas ROUSSEAU, Julien LACHEVRE, Xavier CAVELAN, Séverine FREMONT, Philippe COTE, Xavier VANDENBULCKE, Josiane CERVEAU, Jean-Michel DELAMARE, René SAGNOT, François BOUTEILLER, Claude LESEIGNEUR, Didier DELAMARE, Claude BOUTEILLER, Claudine CANTRELLE (suppléante), Alain PETIT, Francisca POUYER, Léon TAISNE, Daniel BEUZELIN, Emmanuel CAUCHY, Patrice MATHON, Luc LEFRANÇOIS, Philippe CORDIER, Pascal CORDIER (suppléant), Marie-France BEAUDOUIN, Yves PETIT, Olivier LECONTE, André LARCHEVEQUE, Marcelle DUSSAUX, Yves FOURNIL, Agnès LALOI, Michel PIEDNOEL, Claude FOURNIER (suppléant), REMY BONAMY, Olivier HOUDEVILLE (suppléant), Odile NEUFVILLE, Daniel COLLARD, Jean Jacques DEMARES, Françoise HERVIEUX, Dominique LACHEVRES, Alfred TRASSY-PAILLOGUES.

Excusés: Rémi LECONTE (pouvoir à Daniel COLLARD), Gisèle CUADRADO, Daniel DURECU, Erick MALANDRIN, Jean-Pierre LANGLOIS (pouvoir à Dominique LACHEVRES) Gérard TIERCELIN (pouvoir à André LARCHEVEQUE), Hilaire CAUMONT.

Absents: Alain LEBOUIC, Emeric GEMEY, Laurence GUENOUX, Fanny TERRY, Arnaud LAURENT, Michel FILLOCQUE, Jean-Pierre DORE, Philippe FERCOQ, François-Marie LEGER.

Monsieur François BOUTEILLER est élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : RAPPORT D'ACTIVITES 2018 DU SMITVAD ET DU RAPPORT ANNUEL 2018 DU DELEGATAIRE VALOR'CAUX

Monsieur le Président donne la parole à Jacques DELEPINE, Directeur du SMITVAD, pour la présentation des rapports annuels. Il présente aux conseillers communautaires les éléments suivants :

RAPPORT D'ACTIVITE 2018 DU SMITVAD

- Présentation du SMITVAD
- Le comité syndical
- Contexte de la gestion local des déchets
- Résumé de l'année 2018
- Conséquences des évolutions législatives
- La prévention des déchets
- Evolution des tonnages
- Coûts et délégation du service public
- L'usine de Brametot
- Compost et production d'énergie
- Les centres de stockage
- Le suivi analytique
- Le budget

RAPPORT D'ACTIVITE 2018 DU DELEGATAIRE VALOR'CAUX

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,
PREND ACTE du rapport d'activité 2018 du SMITVAD et du rapport annuel 2018 du délégué Valor'Caux.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200069847-20190926-CC52-2019-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/10/2019

Pour extrait certifié conforme,

Le Président



Alfred TRASSY-PAILLOGUES

Séance du 26 septembre 2019

Nombre de membres

En exercice	Présents	Votants
56	41	41+3

Date de convocation
4 septembre 2019

Date d'affichage

Numéro de Délibération
53-2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-six septembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de la Mairie de Yerville, sous la présidence de M. Alfred TRASSY-PAILLOGUES, Président.

Présents: Didier DECULTOT, Jean Nicolas ROUSSEAU, Julien LACHEVRE, Xavier CAVELAN, Séverine FREMONT, Philippe COTE, Xavier VANDENBULCKE, Josiane CERVEAU, Jean-Michel DELAMARE, René SAGNOT, François BOUTEILLER, Claude LESEIGNEUR, Didier DELAMARE, Claude BOUTEILLER, Claudine CANTRELLE (suppléante), Alain PETIT, Francisca POUYER, Léon TAISNE, Daniel BEUZELIN, Emmanuel CAUCHY, Patrice MATHON, Luc LEFRANÇOIS, Philippe CORDIER, Pascal CORDIER (suppléant), Marie-France BEAUDOUIN, Yves PETIT, Olivier LECONTE, André LARCHEVEQUE, Marcelle DUSSAUX, Yves FOURNIL, Agnès LALOI, Michel PIEDNOEL, Claude FOURNIER (suppléant), REMY BONAMY, Olivier HOUDEVILLE (suppléant), Odile NEUVILLE, Daniel COLLARD, Jean Jacques DEMARES, Françoise HERVIEUX, Dominique LACHEVRES, Alfred TRASSY-PAILLOGUES.

Excusés: Rémi LECONTE (pouvoir à Daniel COLLARD), Gisèle CUADRADO, Daniel DURECU, Erick MALANDRIN, Jean-Pierre LANGLOIS (pouvoir à Dominique LACHEVRES) Gérard TIERCELIN (pouvoir à André LARCHEVEQUE), Hilaire CAUMONT.

Absents: Alain LEBOUIC, Emeric GEMEY, Laurence GUENOUX, Fanny TERRY, Arnaud LAURENT, Michel FILLOCQUE, Jean-Pierre DORE, Philippe FERCOQ, François-Marie LEGER.

Monsieur François BOUTEILLER est élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : REJET DU PROTOCOLE TRANSACTIONNEL CONCERNANT LE SMITVAD

Vu la lettre du Préfet en date du 7 juin 2019 accompagnée d'un projet de protocole transactionnel ;
Vu l'article L5211-25-1 du code général des collectivités locales ;

Considérant que le protocole proposé par les services de l'Etat :

- entérine le non versement par les collectivités sorties des redevances de financement des investissements pour les années 2017, 2018, 2019, et jusqu'en 2033, date de fin de la DSP ;
- ignore l'ordonnance du 13 mai 2019 du Tribunal Administratif qui stipule le maintien et donc le transfert de l'ensemble des contrats ;

Considérant que le protocole proposé par les services de l'Etat fragilise la structure même du SMTIVAD à la fois sur le plan budgétaire et dans son fonctionnement ;

Considérant que le protocole proposé aboutirait à un coût de traitement des déchets inacceptable et insupportable pour les administrés de la Communauté de communes ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

DECIDE de rejeter le projet de protocole transactionnel concernant le SMITVAD.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200069847-20190926-CC53-2019-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/10/2019

Pour extrait certifié conforme,

Le Président



Alfred TRASSY-PAILLOGUES

Séance du 26 septembre 2019

Nombre de membres

En exercice	Présents	Votants
56	41	41+3

Date de convocation
4 septembre 2019

Date d'affichage

Numéro de Délibération
54-2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-six septembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de la Mairie de Yerville, sous la présidence de M. Alfred TRASSY-PAILLOGUES, Président.

Présents: Didier DECULTOT, Jean Nicolas ROUSSEAU, Julien LACHEVRE, Xavier CAVELAN, Séverine FREMONT, Philippe COTE, Xavier VANDENBULCKE, Josiane CERVEAU, Jean-Michel DELAMARE, René SAGNOT, François BOUTEILLER, Claude LESEIGNEUR, Didier DELAMARE, Claude BOUTEILLER, Claudine CANTRELLE (suppléante), Alain PETIT, Francisca POUYER, Léon TAISNE, Daniel BEUZELIN, Emmanuel CAUCHY, Patrice MATHON, Luc LEFRANÇOIS, Philippe CORDIER, Pascal CORDIER (suppléant), Marie-France BEAUDOUIN, Yves PETIT, Olivier LECONTE, André LARCHEVEQUE, Marcelle DUSSAUX, Yves FOURNIL, Agnès LALOI, Michel PIEDNOEL, Claude FOURNIER (suppléant), REMY BONAMY, Olivier HOUDEVILLE (suppléant), Odile NEUFVILLE, Daniel COLLARD, Jean Jacques DEMARES, Françoise HERVIEUX, Dominique LACHEVRES, Alfred TRASSY-PAILLOGUES.

Excusés: Rémi LECONTE (pouvoir à Daniel COLLARD), Gisèle CUADRADO, Daniel DURECU, Erick MALANDRIN, Jean-Pierre LANGLOIS (pouvoir à Dominique LACHEVRES) Gérard TIERCELIN (pouvoir à André LARCHEVEQUE), Hilaire CAUMONT.

Absents: Alain LEBOUIC, Emeric GEMEY, Laurence GUENOUX, Fanny TERRY, Arnaud LAURENT, Michel FILLOCQUE, Jean-Pierre DORE, Philippe FERCOQ, François-Marie LEGER.

Monsieur François BOUTEILLER est élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : APPROBATION DU CONTRAT DE TERRITOIRE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi N°2014-58 du 27 janvier 2014 portant modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) ;

Vu la loi N°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République ;

Vu le projet de contrat de territoire ;

Vu la maquette financière relative au projet de contrat de territoire ;

Vu la Convention Territoriale d'Exercice Concerté ;

Considérant les objectifs de développement retenus par la Communauté de communes et validés par les partenaires de la contractualisation ;

Considérant que pour accompagner le développement et la compétitivité du territoire communautaire, la Région Normandie, chef de file de l'aménagement du territoire, et le Département de la Seine-Maritime, chef de file de la solidarité territoriale, assument pleinement leur compétence grâce à une politique renouvelée et renforcée de contractualisation avec les territoires ;

Considérant que le contrat de territoire porte sur 10 actions pour un montant total prévisionnel de 4 877 291 € répartis entre les partenaires de la manière suivante :

La Communauté de Communes Plateau de Caux Doudeville-Yerville, les communes qui la composent, et les autres maîtres d'ouvrage pour un montant prévisionnel de 1 622 717 € ;

La Région Normandie pour un montant prévisionnel de 1 572 368 € dont 540 586 € de FRADT ;

Le Département de la Seine-Maritime pour un montant prévisionnel de 625 122 € dont 587 270 € de FDADT ;

D'autres financements attendus et estimés à 1 057 084 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le contrat de territoire, la convention territoriale d'exercice concerté et la maquette financière relative au contrat ;
- **AUTORISE** le Président à signer le contrat de territoire, la convention territoriale d'exercice concerté et tous documents afférents.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200069847-20190926-CC54-2019-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/10/2019

Pour extrait certifié conforme,

Le Président



Alfred TRASSY-PAILLOGUES

Séance du 26 septembre 2019

Nombre de membres

En exercice	Présents	Votants
56	41	41+3

Date de convocation
4 septembre 2019

Date d'affichage

Numéro de Délibération
55-2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-six septembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de la Mairie de Yerville, sous la présidence de M. Alfred TRASSY-PAILLOGUES, Président.

Présents: Didier DECULTOT, Jean Nicolas ROUSSEAU, Julien LACHEVRE, Xavier CAVELAN, Séverine FREMONT, Philippe COTE, Xavier VANDENBULCKE, Josiane CERVEAU, Jean-Michel DELAMARE, René SAGNOT, François BOUTEILLER, Claude LESEIGNEUR, Didier DELAMARE, Claude BOUTEILLER, Claudine CANTRELLE (suppléante), Alain PETIT, Francisca POUYER, Léon TAISNE, Daniel BEUZELIN, Emmanuel CAUCHY, Patrice MATHON, Luc LEFRANÇOIS, Philippe CORDIER, Pascal CORDIER (suppléant), Marie-France BEAUDOUIN, Yves PETIT, Olivier LECONTE, André LARCHEVEQUE, Marcelle DUSSAUX, Yves FOURNIL, Agnès LALOI, Michel PIEDNOEL, Claude FOURNIER (suppléant), REMY BONAMY, Olivier HOUEVILLE (suppléant), Odile NEUFVILLE, Daniel COLLARD, Jean Jacques DEMARES, Françoise HERVIEUX, Dominique LACHEVRES, Alfred TRASSY-PAILLOGUES.

Excusés: Rémi LECONTE (pouvoir à Daniel COLLARD), Gisèle CUADRADO, Daniel DURECU, Erick MALANDRIN, Jean-Pierre LANGLOIS (pouvoir à Dominique LACHEVRES) Gérard TIERCELIN (pouvoir à André LARCHEVEQUE), Hilaire CAUMONT.

Absents: Alain LEBOUC, Emeric GEMEY, Laurence GUENOUX, Fanny TERRY, Arnaud LAURENT, Michel FILLOCQUE, Jean-Pierre DORE, Philippe FERCOQ, François-Marie LEGER.

Monsieur François BOUTEILLER est élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE FONCTIONNEMENT DE LA MSAP

Vu les statuts de la Communauté de communes ;

Considérant que le fonctionnement de la « Maison de Services Au Public » de Doudeville correspond aux attentes de la circulaire interministérielle du 2 août 2006 ainsi qu'à la Charte Nationale de qualité des « Relais Services Publics » ;

Considérant les attentes des partenaires institutionnels pour le maintien des services de proximité ;

Considérant les conventions de partenariat signées avec la CARSAT, la CAF, la CPAM et la MSA ;

Considérant les démarches entreprises pour l'obtention du label « Maison France Service » ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- SOLLICITE un soutien financier auprès de l'Etat au titre du FNADT et des fonds inter-opérateurs pour l'année 2019 ;
- AUTORISE le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer toutes les pièces se rapportant à la présente délibération.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200069847-20190926-CC55-2019-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/10/2019

Pour extrait certifié conforme,

Le Président



Alfred TRASSY-PAILLOGUES

Séance du 26 septembre 2019

Nombre de membres

En exercice	Présents	Votants
56	41	41+3

Date de convocation
4 septembre 2019

Date d'affichage

Numéro de Délibération
56-2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-six septembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de la Mairie de Yerville, sous la présidence de M. Alfred TRASSY-PAILLOGUES, Président.

Présents: Didier DECULTOT, Jean Nicolas ROUSSEAU, Julien LACHEVRE, Xavier CAVELAN, Séverine FREMONT, Philippe COTE, Xavier VANDENBULCKE, Josiane CERVEAU, Jean-Michel DELAMARE, René SAGNOT, François BOUTEILLER, Claude LESEIGNEUR, Didier DELAMARE, Claude BOUTEILLER, Claudine CANTRELLE (suppléante), Alain PETIT, Francisca POUYER, Léon TAISNE, Daniel BEUZELIN, Emmanuel CAUCHY, Patrice MATHON, Luc LEFRANÇOIS, Philippe CORDIER, Pascal CORDIER (suppléant), Marie-France BEAUDOUIN, Yves PETIT, Olivier LECONTE, André LARCHEVEQUE, Marcelle DUSSAUX, Yves FOURNIL, Agnès LALOI, Michel PIEDNOEL, Claude FOURNIER (suppléant), REMY BONAMY, Olivier HOUEVILLE (suppléant), Odile NEUFVILLE, Daniel COLLARD, Jean Jacques DEMARES, Françoise HERVIEUX, Dominique LACHEVRES, Alfred TRASSY-PAILLOGUES.

Excusés: Rémi LECONTE (pouvoir à Daniel COLLARD), Gisèle CUADRADO, Daniel DURECU, Erick MALANDRIN, Jean-Pierre LANGLOIS (pouvoir à Dominique LACHEVRES) Gérard TIERCELIN (pouvoir à André LARCHEVEQUE), Hilaire CAUMONT.

Absents: Alain LEBOUIC, Emeric GEMEY, Laurence GUENOUX, Fanny TERRY, Arnaud LAURENT, Michel FILLOCQUE, Jean-Pierre DORE, Philippe FERCOQ, François-Marie LEGER.

Monsieur François BOUTEILLER est élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : LIGNE DE TRESORERIE

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE

- De consulter les établissements bancaires pour l'ouverture d'une ligne de trésorerie ;
- De contractualiser avec l'établissement bancaire retenu l'ouverture d'une ligne de trésorerie pour un montant maximum de 300 000,00 € et d'une durée de 12 mois.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200069847-20190926-CC56-2019-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/10/2019

Pour extrait certifié conforme,

Le Président



Alfred TRASSY-PAILLOGUES

Séance du 26 septembre 2019

Nombre de membres

En exercice	Présents	Votants
56	41	41+3

Date de convocation
4 septembre 2019

Date d'affichage

Numéro de Délibération
57-2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-six septembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de la Mairie de Yerville, sous la présidence de M. Alfred TRASSY-PAILLOGUES, Président.

Présents: Didier DECULTOT, Jean Nicolas ROUSSEAU, Julien LACHEVRE, Xavier CAVELAN, Séverine FREMONT, Philippe COTE, Xavier VANDENBULCKE, Josiane CERVEAU, Jean-Michel DELAMARE, René SAGNOT, François BOUTEILLER, Claude LESEIGNEUR, Didier DELAMARE, Claude BOUTEILLER, Claudine CANTRELLE (suppléante), Alain PETIT, Francisca POUYER, Léon TAISNE, Daniel BEUZELIN, Emmanuel CAUCHY, Patrice MATHON, Luc LEFRANÇOIS, Philippe CORDIER, Pascal CORDIER (suppléant), Marie-France BEAUDOUIN, Yves PETIT, Olivier LECONTE, André LARCHEVEQUE, Marcelle DUSSAUX, Yves FOURNIL, Agnès LALOI, Michel PIEDNOEL, Claude FOURNIER (suppléant), REMY BONAMY, Olivier HOUDEVILLE (suppléant), Odile NEUFVILLE, Daniel COLLARD, Jean Jacques DEMARES, Françoise HERVIEUX, Dominique LACHEVRES, Alfred TRASSY-PAILLOGUES.

Excusés: Rémi LECONTE (pouvoir à Daniel COLLARD), Gisèle CUADRADO, Daniel DURECU, Erick MALANDRIN, Jean-Pierre LANGLOIS (pouvoir à Dominique LACHEVRES) Gérard TIERCELIN (pouvoir à André LARCHEVEQUE), Hilaire CAUMONT.

Absents: Alain LBOUC, Emeric GEMEY, Laurence GUENOUX, Fanny TERRY, Arnaud LAURENT, Michel FILLOCQUE, Jean-Pierre DORE, Philippe FERCOQ, François-Marie LEGER.

Monsieur François BOUTEILLER est élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : RENOUELEMENT D'UN CONTRAT - EMPLOI PERMANENT SUR LE GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL

Monsieur Le Président rappelle au Conseil Communautaire qu'un emploi permanent peut être occupé par un agent contractuel pour faire face à une vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire pour les besoins de continuité du service conformément à l'article 3-2 de la loi n°84-53 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

Ainsi, en raison des tâches à effectuer, Monsieur Le Président propose le renouvellement du contrat de Monsieur Christophe LACOSTE, agent polyvalent, sur le grade d'Adjoint Technique Territorial, à temps complet à raison de 35/35^{ème}, à compter du 1^{er} octobre 2019 pour une durée de un an.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- DECIDE de renouveler le contrat de Monsieur Christophe LACOSTE, agent polyvalent, sur le grade d'Adjoint technique Territorial, à temps complet à raison de 35/35^{ème}, à compter du 01/10/2019 pour une durée de un an.
La rémunération est fixée en référence à la grille indiciaire du grade d'Adjoint Technique Territorial.
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

La dépense correspondante est inscrite chapitre 12 du budget de la Communauté de Communes.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200069847-20190926-CC57-2019-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/10/2019

Pour extrait certifié conforme,

Le Président



Alfred TRASSY-PAILLOGUES

Séance du 26 septembre 2019

Nombre de membres

En exercice	Présents	Votants
56	41	41+3

Date de convocation
4 septembre 2019

Date d'affichage

Numéro de Délibération
58-2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-six septembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de la Mairie de Yerville, sous la présidence de M. Alfred TRASSY-PAILLOGUES, Président.

Présents : Didier DECULTOT, Jean Nicolas ROUSSEAU, Julien LACHEVRE, Xavier CAVELAN, Séverine FREMONT, Philippe COTE, Xavier VANDENBULCKE, Josiane CERVEAU, Jean-Michel DELAMARE, René SAGNOT, François BOUTEILLER, Claude LESEIGNEUR, Didier DELAMARE, Claude BOUTEILLER, Claudine CANTRELLE (suppléante), Alain PETIT, Francisca POUYER, Léon TAISNE, Daniel BEUZELIN, Emmanuel CAUCHY, Patrice MATHON, Luc LEFRANÇOIS, Philippe CORDIER, Pascal CORDIER (suppléant), Marie-France BEAUDOUIN, Yves PETIT, Olivier LECONTE, André LARCHEVEQUE, Marcelle DUSSAUX, Yves FOURNIL, Agnès LALOI, Michel PIEDNOEL, Claude FOURNIER (suppléant), REMY BONAMY, Olivier HOUEVILLE (suppléant), Odile NEUFVILLE, Daniel COLLARD, Jean Jacques DEMARES, Françoise HERVIEUX, Dominique LACHEVRES, Alfred TRASSY-PAILLOGUES.

Excusés : Rémi LECONTE (pouvoir à Daniel COLLARD), Gisèle CUADRADO, Daniel DURECU, Erick MALANDRIN, Jean-Pierre LANGLOIS (pouvoir à Dominique LACHEVRES) Gérard TIERCELIN (pouvoir à André LARCHEVEQUE), Hilaire CAUMONT.

Absents : Alain LEBOUIC, Emeric GEMEY, Laurence GUENOUX, Fanny TERRY, Arnaud LAURENT, Michel FILLOCQUE, Jean-Pierre DORE, Philippe FERCOQ, François-Marie LEGER.

Monsieur François BOUTEILLER est élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : RENOUELEMENT D'UN CONTRAT - EMPLOI PERMANENT SUR LE GRADE DE PUERICULTRICE TERRITORIAL

Monsieur Le Président rappelle au Conseil Communautaire que, conformément à l'article 3-3,2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, un emploi permanent du niveau de la catégorie A peut être occupé par un agent contractuel lorsque la nature des fonctions ou les besoins des services le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté.

Il précise que les besoins de la collectivité ont nécessité la création d'un emploi permanent sur le grade de Puéricultrice Territoriale relevant de la catégorie hiérarchique A par délibération du bureau communautaire en date du 26 septembre 2018 à temps complet dont la durée hebdomadaire de service est fixée à 35/35^{ème} et qu'il n'a pas été possible de pourvoir ce poste par un fonctionnaire titulaire ou stagiaire.

Ainsi en raison des tâches à effectuer, Monsieur Le Président propose le renouvellement du contrat de Madame Lucie THOMINETTE, Puéricultrice et Directrice adjointe au sein de la Crèche La Nourserie de Yerville, sur le grade de Puéricultrice de Classe Normale, à temps complet à raison de 35/35^{ème}, à compter du 03 décembre 2019 et jusqu'au 31 décembre 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- DECIDE de renouveler le contrat de Madame Lucie THOMINETTE, Puéricultrice et Directrice adjointe au sein de la Crèche La Nourserie de Yerville, sur le grade de Puéricultrice de Classe Normale, à temps complet à raison de 35/35^{ème}, à compter du 03/12/2019 et jusqu'au 31/12/2020. La rémunération est fixée en référence à la grille indiciaire du grade de Puéricultrice de Classe Normale.
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

La dépense correspondante est inscrite chapitre 12 du budget de la Communauté de Communes.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200069847-20190926-CC58-2019-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/10/2019

Pour extrait certifié conforme,
Le Président



Alfred TRASSY-PAILLOGUES

Séance du 26 septembre 2019

Nombre de membres

En exercice	Présents	Votants
56	41	41+3

Date de convocation
4 septembre 2019

Date d'affichage

Numéro de Délibération
59-2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-six septembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de la Mairie de Yerville, sous la présidence de M. Alfred TRASSY-PAILLOGUES, Président.

Présents: Didier DECULTOT, Jean Nicolas ROUSSEAU, Julien LACHEVRE, Xavier CAVELAN, Séverine FREMONT, Philippe COTE, Xavier VANDENBULCKE, Josiane CERVEAU, Jean-Michel DELAMARE, René SAGNOT, François BOUTEILLER, Claude LESEIGNEUR, Didier DELAMARE, Claude BOUTEILLER, Claudine CANTRELLE (suppléante), Alain PETIT, Francisca POUYER, Léon TAISNE, Daniel BEUZELIN, Emmanuel CAUCHY, Patrice MATHON, Luc LEFRANÇOIS, Philippe CORDIER, Pascal CORDIER (suppléant), Marie-France BEAUDOUIN, Yves PETIT, Olivier LECONTE, André LARCHEVEQUE, Marcelle DUSSAUX, Yves FOURNIL, Agnès LALOI, Michel PIEDNOEL, Claude FOURNIER (suppléant), REMY BONAMY, Olivier HOUDEVILLE (suppléant), Odile NEUFVILLE, Daniel COLLARD, Jean Jacques DEMARES, Françoise HERVIEUX, Dominique LACHEVRES, Alfred TRASSY-PAILLOGUES.

Excusés: Rémi LECONTE (pouvoir à Daniel COLLARD), Gisèle CUADRADO, Daniel DURECU, Erick MALANDRIN, Jean-Pierre LANGLOIS (pouvoir à Dominique LACHEVRES) Gérard TIERCELIN (pouvoir à André LARCHEVEQUE), Hilaire CAUMONT.

Absents: Alain LEBOUIC, Emeric GEMEY, Laurence GUENOUX, Fanny TERRY, Arnaud LAURENT, Michel FILLOCQUE, Jean-Pierre DORE, Philippe FERCOQ, François-Marie LEGER.

Monsieur François BOUTEILLER est élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : MISE EN STAGE D'UN AGENT - ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements, des régions,
Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Monsieur Le Président propose la mise en stage de Monsieur Florian VALLOIS, agent actuellement en contrat sur un poste permanent d'adjoint technique territorial à temps complet créé par délibération en date du 14 mars 2018. Monsieur Florian VALLOIS fait partie des effectifs en tant qu'agent polyvalent au sein de la Communauté de Communes depuis le 1^{er} avril 2015.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- DECIDE de mettre en stage Monsieur Florian VALLOIS à compter du 1^{er} novembre 2019, sur un poste permanent au grade d'adjoint technique territorial, à temps complet.
La rémunération est fixée en référence à la grille indiciaire du grade d'adjoint technique territorial.
- DONNE tous pouvoirs au Président pour l'exécution de la présente délibération.

La dépense correspondante est inscrite chapitre 12 du budget de la Communauté de Communes.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200069847-20190926-CC59-2019-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/10/2019

Pour extrait certifié conforme,
Le Président



Alfred TRASSY-PAILLOGUES

Séance du 26 septembre 2019

Nombre de membres

En exercice	Présents	Votants
56	41	41+3

Date de convocation
4 septembre 2019

Date d'affichage

Numéro de Délibération
60-2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-six septembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de la Mairie de Yerville, sous la présidence de M. Alfred TRASSY-PAILLOGUES, Président.

Présents : Didier DECULTOT, Jean Nicolas ROUSSEAU, Julien LACHEVRE, Xavier CAVELAN, Séverine FREMONT, Philippe COTE, Xavier VANDENBULCKE, Josiane CERVEAU, Jean-Michel DELAMARE, René SAGNOT, François BOUTEILLER, Claude LESEIGNEUR, Didier DELAMARE, Claude BOUTEILLER, Claudine CANTRELLE (suppléante), Alain PETIT, Francisca POUYER, Léon TAISNE, Daniel BEUZELIN, Emmanuel CAUCHY, Patrice MATHON, Luc LEFRANÇOIS, Philippe CORDIER, Pascal CORDIER (suppléant), Marie-France BEAUDOUIN, Yves PETIT, Olivier LECONTE, André LARCHEVEQUE, Marcelle DUSSAUX, Yves FOURNIL, Agnès LALOI, Michel PIEDNOEL, Claude FOURNIER (suppléant), REMY BONAMY, Olivier HOUDEVILLE (suppléant), Odile NEUFVILLE, Daniel COLLARD, Jean Jacques DEMARES, Françoise HERVIEUX, Dominique LACHEVRES, Alfred TRASSY-PAILLOGUES.

Excusés : Rémi LECONTE (pouvoir à Daniel COLLARD), Gisèle CUADRADO, Daniel DURECU, Erick MALANDRIN, Jean-Pierre LANGLOIS (pouvoir à Dominique LACHEVRES) Gérard TIERCELIN (pouvoir à André LARCHEVEQUE), Hilaire CAUMONT.

Absents : Alain LBOUC, Emeric GEMEY, Laurence GUENOUX, Fanny TERRY, Arnaud LAURENT, Michel FILLOCQUE, Jean-Pierre DORE, Philippe FERCOQ, François-Marie LEGER.

Monsieur François BOUTEILLER est élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : RENOVATION DE L'HABITAT - VERSEMENT DE SUBVENTIONS

Sur avis favorable de la Commission Habitat,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE du versement d'une subvention au titre des rénovations de l'Habitat :

- de 1 337 € à Mme Sylviane LEMASURIER domiciliée à Yerville (commission du 31/01/2019) ;
- de 1 500 € à Mr Erick MARTIN domicilié à Le Saussay (commission du 26/06/2018) ;
- de 1 500 € à Mr Michel ANQUETIL domicilié à Auzouville l'Esneval (commission du 15/02/2018) ;
- de 1 500 € à Mme Odile LUCAS domiciliée à Doudeville (commission du 31/01/2019).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200069847-20190926-CC60-2019-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/10/2019

Pour extrait certifié conforme,
Le Président



Alfred TRASSY-PAILLOGUES

Séance du 26 septembre 2019

Nombre de membres

En exercice	Présents	Votants
56	41	41+3

Date de convocation
4 septembre 2019

Date d'affichage

Numéro de Délibération
61-2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-six septembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de la Mairie de Yerville, sous la présidence de M. Alfred TRASSY-PAILLOGUES, Président.

Présents: Didier DECULTOT, Jean Nicolas ROUSSEAU, Julien LACHEVRE, Xavier CAVELAN, Séverine FREMONT, Philippe COTE, Xavier VANDENBULCKE, Josiane CERVEAU, Jean-Michel DELAMARE, René SAGNOT, François BOUTEILLER, Claude LESEIGNEUR, Didier DELAMARE, Claude BOUTEILLER, Claudine CANTRELLE (suppléante), Alain PETIT, Francisca POUYER, Léon TAISNE, Daniel BEUZELIN, Emmanuel CAUCHY, Patrice MATHON, Luc LEFRANÇOIS, Philippe CORDIER, Pascal CORDIER (suppléant), Marie-France BEAUDOUIN, Yves PETIT, Olivier LECONTE, André LARCHEVEQUE, Marcelle DUSSAUX, Yves FOURNIL, Agnès LALOI, Michel PIEDNOEL, Claude FOURNIER (suppléant), REMY BONAMY, Olivier HOUDEVILLE (suppléant), Odile NEUFVILLE, Daniel COLLARD, Jean Jacques DEMARES, Françoise HERVIEUX, Dominique LACHEVRES, Alfred TRASSY-PAILLOGUES.

Excusés: Rémi LECONTE (pouvoir à Daniel COLLARD), Gisèle CUADRADO, Daniel DURECU, Erick MALANDRIN, Jean-Pierre LANGLOIS (pouvoir à Dominique LACHEVRES) Gérard TIERCELIN (pouvoir à André LARCHEVEQUE), Hilaire CAUMONT.

Absents: Alain LBOUC, Emeric GEMEY, Laurence GUENOUX, Fanny TERRY, Arnaud LAURENT, Michel FILLOCQUE, Jean-Pierre DORE, Philippe FERCOQ, François-Marie LEGER.

Monsieur François BOUTEILLER est élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Communautaire peut délibérer.

**OBJET : OPPOSITION AU PROJET DE RESTRUCTURATION ET DE FERMETURES DES SERVICES
DES IMPÔTS ET DES TRESORERIES**

Monsieur Le Président propose au Conseil communautaire d'adopter la motion suivante qui est adressée à Monsieur le Préfet de Région et à Madame la Directrice Régionale des Finances Publiques.

Les collectivités locales de Seine-Maritime ont été alertées d'un projet de fermeture massive des services des impôts des particuliers et des entreprises ainsi que des trésoreries locales, véritables services publics de proximité.

Considérant que les communes ne peuvent être privées de véritables services publics de proximité, en particulier comptables et fiscaux,

Considérant qu'il est indispensable de maintenir les trésoreries tant pour les communes (surtout en milieu rural), que pour les usagers, au nom du respect du principe de l'égalité d'accès aux services publics pour les citoyens sur l'ensemble du territoire,

Considérant que les collectivités souhaitent le maintien d'un comptable de proximité, doté d'un réel rôle de conseil et de moyens matériels et humains lui permettant d'accomplir sa tâche et refusent de dépendre d'un service comptable éloigné qui gèrera plusieurs centaines de collectivités et ne pourra faire que du traitement de masse,

Considérant que la disparition de services publics conduirait inéluctablement à la poursuite de la désertification des communes rurales, alors même que nos populations ont besoin de cohésion sociale et territoriale,

Au moment où les collectivités mettent en œuvre des politiques de développement durable et veillent à préserver l'utilisation des deniers publics, la fermeture des trésoreries imposerait aux usagers et au personnel administratif de l'État et des collectivités de multiplier les déplacements et notamment pour les communes et la Communauté de communes de se rendre à Montville ou Barentin.

Ce choix de restructuration, au nom de la rationalisation budgétaire, ne faciliterait la tâche ni des régisseurs de recettes, ni des administrés, notamment les personnes âgées dans la résolution des formalités juridiques et comptables auxquelles ils sont assujettis,

Par ces motifs, la Communauté de communes Plateau de Caux Doudeville-Yerville déplore cette politique d'allègement des effectifs du service public et le transfert de charges aux collectivités aux ressources contraintes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE

De s'opposer à ce projet de restructuration et demande instamment par la présente motion, de ne pas mettre en œuvre le projet de fermeture des services des impôts et des trésoreries, décision qui porterait un préjudice important au service public de proximité en milieu rural et ne manquerait pas de renforcer la fracture territoriale et numérique.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200069847-20190926-CC61-2019-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/10/2019

Pour extrait certifié conforme,
Le Président



Alfred TRASSY-PAILLOGUES

Séance du 26 septembre 2019

Nombre de membres

En exercice	Présents	Votants
56	41	41+3

Date de convocation
4 septembre 2019

Date d'affichage

Numéro de Délibération
62-2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-six septembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de la Mairie de Yerville, sous la présidence de M. Alfred TRASSY-PAILLOGUES, Président.

Présents: Didier DECULTOT, Jean Nicolas ROUSSEAU, Julien LACHEVRE, Xavier CAVELAN, Séverine FREMONT, Philippe COTE, Xavier VANDENBULCKE, Josiane CERVEAU, Jean-Michel DELAMARE, René SAGNOT, François BOUTEILLER, Claude LESEIGNEUR, Didier DELAMARE, Claude BOUTEILLER, Claudine CANTRELLE (suppléante), Alain PETIT, Francisca POUYER, Léon TAISNE, Daniel BEUZELIN, Emmanuel CAUCHY, Patrice MATHON, Luc LEFRANÇOIS, Philippe CORDIER, Pascal CORDIER (suppléant), Marie-France BEAUDOUIN, Yves PETIT, Olivier LECONTE, André LARCHEVEQUE, Marcelle DUSSAUX, Yves FOURNIL, Agnès LALOI, Michel PIEDNOEL, Claude FOURNIER (suppléant), REMY BONAMY, Olivier HOUDEVILLE (suppléant), Odile NEUFVILLE, Daniel COLLARD, Jean Jacques DEMARES, Françoise HERVIEUX, Dominique LACHEVRES, Alfred TRASSY-PAILLOGUES.

Excusés: Rémi LECONTE (pouvoir à Daniel COLLARD), Gisèle CUADRADO, Daniel DURECU, Erick MALANDRIN, Jean-Pierre LANGLOIS (pouvoir à Dominique LACHEVRES) Gérard TIERCELIN (pouvoir à André LARCHEVEQUE), Hilaire CAUMONT.

Absents: Alain LEBOUIC, Emeric GEMEY, Laurence GUENOUX, Fanny TERRY, Arnaud LAURENT, Michel FILLOCQUE, Jean-Pierre DORE, Philippe FERCOQ, François-Marie LEGER.

Monsieur François BOUTEILLER est élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : AVIS SUR LES OUVERTURES DOMINICALES 2020 DES ETABLISSEMENTS DE COMMERCE DE VENTE AU DETAIL DE LA COMMUNE D'YERVILLE

Vu la loi n°2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques ;

Vu le code du travail, et notamment ses articles L.3132-26, L.3132-27 et R.3132-21 ;

Vu la délibération n° 55-2018 du 21 novembre 2018 définissant l'intérêt communautaire de la compétence obligatoire « politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales » ;

Considérant la délibération de la commune d'Yerville en date du 25 septembre 2019 donnant un avis favorable sur le projet d'ouvertures dominicales 2020 ;

Considérant que la liste des dimanches concernés par cette dérogation est la suivante : 19 janvier, 15 mars, 14 juin ; 11 octobre, 6 décembre, 13 décembre, 20 décembre, 27 décembre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- DECIDE de donner un avis favorable sur le projet d'ouvertures dominicales 2020 des établissements de commerce de vente au détail de la commune d'Yerville ;
- AUTORISE le Président à signer tous documents afférents.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200069847-20190926-CC62-2019-DE

Pour extrait certifié conforme,
Le Président

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/10/2019



Alfred TRASSY-PAILLOGUES